ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION GPES.LR BEZIERS

Début de la séance le 05/10/2024 à 19h00

Après décompte des adhérents présents et des procurations, le quorum est atteint, l'AG est déclarée ouverte. 67 Adhérents, 37 votants, quorum à 17 votants.

Compte-rendu du Président :

En introduction, le Président du GPES remercie les participants pour leur présence.

Il remercie Monsieur le Maire de Béziers pour sa présence, pour le local et la subvention accordée, pour la qualité des relations entre la Mairie de Béziers et le GPES.

Il remercie les encadrants du club pour leur disponibilité en piscine, sur le bateau et pour les formations qu'ils ont encadrées. Il remercie les DP, le bureau, le comité de gestion et tous ceux qui font en sorte que le club fonctionne bien pour la plus grande satisfaction des adhérents.

Il rappelle que le GPES est un club associatif, qu'il est le plus ancien club de plongée de Béziers, qu'il fonctionne grâce a ses membres bénévoles et que chaque adhérent qui le souhaite peut participer a la vie du club et qu'il est le bienvenu.

Pour terminer il tient à remercier tout particulièrement Pascal Marouzet pour les années qu'il a données au GPES, son expérience et sa connaissance de la plongée vous nous manquer.

Rapport d'activité :

La Ville de Béziers a renouvelé la mise à disposition du local dans l'enceinte du stade de la Présidente pour une durée de 3 ans à la séance du 27 Septembre 2022.

L'agglo a renouvelé la mise à disposition des lignes d'eau à la piscine Léo LAGRANGE.

En 2024, les cours en piscine se sont déroulés durant la période d'hiver encadrés par les moniteurs et les initiateurs et ce jusqu'à la fin mai. A partir de juin les formations et les explorations en mer ont pu débuter.

La météo de cet été n'a pas été clémente, la houle et le vent se sont souvent invités empêchant ou réduisant les possibilités de plongées.

Les traditionnelles soirées avec barbecue ont continué, toujours un agréable moment partagé par les plongeurs présents.

L'entretien de la Jeanne ayant été effectué en mai 2023 peinture complète, carénage, ligne d'eau par une vingtaine d'adhérents sur trois jours, il n'a pas été nécessaire de le faire cette année, le prochain sera programmé courant mars/avril 2025. A cette occasion nous effectuerons les réparations prévues. Réparations qui seront chères et lourdes pour le club.

Les permanences du vendredi soir sont toujours prisées, avec un engouement particulier pour les deux vides baignoires, celui prolongé par l'auberge espagnole a attiré une quarantaine d'adhérents. Opération à renouveler.

En plus des sorties entre membres, quatre sorties ont été organisées par le club, une sortie ski aux Angles dans un gite privatisé, une journée sur à Argeles sur un catamaran électrique privatisé également, un Week-end à Colera en Espagne et un séjour en Egypte.

Le cout de ces sorties allant de 70 à 1500 euro, a permis à de nombreux adhérents d'y participer. Nous sommes passés en 3 ans de 25 a 79 inscriptions.

Le rapport moral 2023/2024 est validé à l'unanimité.

Rapport financier:

Le budget 2023/2024 est très proche du prévisionnel présenté à L'AG de l'année dernière (25 830 € de dépense prévue pour 24 273 € de dépense réalisées.

Les charges se divisent en quatre postes :

Achat de prestation 5 046.28 € soit 20.78 % du budget global

Charges de fonctionnement 10 441.53 € soit 43.00 % du budget global

Charges fixes 6 365.75€ soit 26.22 % du budget global

Charges d'investissement 2 500.00 € soit 10.30 % du budget global

Il faut prendre en compte :

Que les charges de fonctionnement sont restées stables.

Que les charges fixes restent stables, grâce à la mise à disposition du local de la présidente, ainsi que la gratuité des fluides par la Commune.

Que les charges d'investissements diminuent, (diminution des adhérents et du nombre de formations).

Pour l'exercice 2023/2024 les produits s'élèvent à 39 425.94 €, les charges s'élèvent à 38 275.86 € soit un excédent de 1 150.08 €.

Le budget prévisionnel 2023/2024 a été établi sur :

La réparation et entretien de la « Jeanne » et les investissements à venir.

Nous remercions encore les collectivités locales pour leurs efforts financiers, qui permettent de pérenniser notre activité.

Le Compte de résultat 2023/2024 et le prévisionnel 2024/2025 sont validés à l'unanimité.

Le compte de résultat et le compte prévisionnel ont été signé par :

- Anthony Mano Salvas
- Maxime Berthier
- Lionel Seffino

Rapport des formations :

Formation en cours:

- MF1 Jean luis FLINOIS, David PEREZ
- GP Bernard Giraudo,

Formations validées :

G P: Frederic Azais, Maxime Berthier, Anthony Manosalvas

Niveau 2 : Nadine Venturi

PE 40: Stella Julia

Niveau 1 : Armand Balland, Joris Briquiboul, Arthur Federkeim, François KUBIAC, Prian Pregaldier, Lionel Seffino

Vu les conditions climatiques de ces 2 dernières années qui ne nous ont pas permis de sortir le bateau aussi souvent que l'on le souhaitait, nous étudions la possibilité de continuer les cours en piscine jusqu'à fin juin comme la convention nous le permet, et également de revoir le règlement intérieur dont certains, paragraphes nous limitent dans nos sorties en mer.

Ces points seront discutés dans le cadre d'une prochaine AG extraordinaire.

Renouvellement du comité de gestion

Il y a 1 démissionnaire :

Jerôme Poitevin

Il y a 3 sortants:

Adrian AZZOPARDI, Loïc MARCHALOT, Pascal MAROUZET

Il y a 4 postes à pourvoir, se présentent :

Sylvie PAGEAUD, Lionel SEFFINO, Maxime Berthier, Anthony MANOSALVA

Il est procédé au vote et ils sont élus à l'unanimité.

Le comité de gestion présente Daniel JULIA en tant que Président à l'assemblée général.

Celle-ci valide son élection à l'unanimité.

La composition du bureau 2024–2025 sera votée lors de la prochaine réunion du comité de gestion.

Intervention de M. VALETTE, Délégué aux sports :

M. Marc VALETTE confirme le soutien indéfectible de la Ville de Béziers au GPES.

Il précise que l'attribution du local et des fluides passe en discussion au sein du conseil municipal, très prochainement pour une période triennale. Il indique que les subventions seront vraisemblablement, inchangées malgré le contexte difficile et les surcoûts engendrés par la gestion des piscines.

Le président présente à monsieur le maire le projet du futur bateau, un échange constructif à lieu, monsieur le maire s'engage a nos accompagner dans ce dossier, il fera intervenir la personne en charge des dossiers de subventions à la mairie, nous demande d'envoyer le projet également a l'agglo et n'exclue pas la possibilité de se porter caution auprès des banques si le GPES fait une demande de financement.

Mot du Nouveau Président : Daniel JULIA

Un grand merci à Pascal, Loïc, Adrian et Jérôme pour leur participation active à la vie du club.

Merci à tous les participants qui sont conviés à un verre de l'amitié.

Président Vice-Président

Daniel Julia Pascal Marouzet